



## Déclaration préalable CGT

### CSEE DTSI

#### Séance des 15, 16 et 17 décembre 2021

La période de fin d'année est traditionnellement une période de bilan. La situation est bien sûr particulière avec la crise sanitaire qui dure depuis presque 2 ans. Le résultat de la politique de santé des gouvernements successifs est malheureusement celui dénoncé depuis des années par les salariés-es du secteur. Les paramédicaux et médicaux qui dénonçaient les suppressions d'emplois et de lits dans la santé à l'automne 2019 se prenaient des lacrymos. Quelques mois après ils étaient applaudis tous les soirs. C'est dans la rue qu'il aurait fallu le faire, et plus longtemps que ça avait été fait.

On aurait pu croire que la crise allait faire réfléchir nos gouvernants et que les salaires dans la santé allaient être significativement augmentés, pour s'aligner sur les standards européens, que des postes allaient être créés en nombre, que les fermetures de lits allaient s'arrêter et des lits seraient créés en nombre suffisant pour répondre aux besoins. Ce n'est pas le choix qu'a fait le gouvernement, tournant le dos aux besoins vitaux.

Le gouvernement qui répondait à nos revendications qu'il n'y avait pas d'argent pour les satisfaire en a trouvé du jour au lendemain, et en quantité. Une part assez faible a servi à jouer aux pompiers avec le chômage partiel et autres aides pour la grande majorité de la population. L'essentiel a été au "soutien de l'économie". Par ces mots il faut comprendre a soutenu les marchés financiers. Le résultat est que les ultra-riches, par exemple les 500 fortunes les plus fortunées de France, ont vu leur fortune augmenter de 30% rien que sur l'année 2020. Nous n'avons pas encore les statistiques pour 2021 mais le mouvement a continué. C'est du jamais vu, ou presque. Cet argent nous savons bien qu'il faudra le rembourser, pour l'instant chut, c'est période d'élection. Pour rappel les plus riches qui profitent des nombreuses niches fiscales pour limiter ou supprimer l'impôt sur le revenu, contribuent proportionnellement moins au financement de l'Etat que les plus bas revenus. De plus la TVA, principale pourvoyeuse des finances de l'Etat est très inégalitaire, touchant tout le monde indépendamment du revenu. On sait bien qui va payer ce "quoi qu'il en coûte" qui a profité aux plus grosses fortunes. C'est Robin des Bois à l'envers.

Le début de la pandémie a été l'occasion de se poser des questions sur le fonctionnement du monde. Que ce soit économique avec les dépendances aux importations, résultats des délocalisations successives, écologique avec les raisons de l'émergence de nouveaux virus. Et même citoyen avec par exemple des questionnements sur le système de santé. On a beaucoup

entendu parler d'un "monde d'après". Beaucoup mais pas longtemps. Nous avons donc une idée de ce qu'il y a devant nous, et ce n'est pas joli. Sauf bien sûr si on change de cap. C'est vital.

Orange a annoncé ses résultats 2020 en début d'année, et comme on pouvait s'y attendre ils étaient bons. La direction de l'entreprise qui avait utilisé l'argument de la crise économique qui allait nous frapper et ses effets sur Orange pour justifier ses faibles augmentations de salaires pour 2020 conduisant à une Décision Unilatérale s'était trompé, enfin s'est foutu des Organisations Syndicales et des salariés. Tout le monde se doutait bien que l'extension du télétravail lié à la crise sanitaire n'allait pas faire du mal aux opérateurs de télécommunication. D'ailleurs, au fur et à mesure des bons résultats trimestriels la direction a largement gratifié les actionnaires en augmentant significativement leurs dividendes. Pour les salariés qui ont su s'adapter rapidement et faire fonctionner l'entreprise dans cette période difficile permettant ainsi d'engranger ces bénéfices, rien, ceinture.

Cette année la direction ne s'est même pas donné la peine de justifier les faibles augmentations de salaires proposées. C'était comme ça point. Et ça a abouti à une Décision Unilatérale légèrement inférieure à celle de l'année dernière. Il y quand même eu une organisation syndicale qui avait signé les propositions scandaleuses de la direction. Peut-être comptaient-ils sur leur tableau magique des ASC des CSE pour compenser les faibles augmentations de salaire ? En tous cas on se retrouve avec des augmentations de salaires nettement inférieures à l'inflation. Rassurez-vous, les actionnaires sont particulièrement choyés avec des dividendes encore plus importants.

La direction communique largement sur ses labels sociaux, hypocrisie.

La signature à venir de l'accord intergénérationnel ne doit pas cacher qu'il s'agit d'un plan de départ volontaire des plus âgés-es, ni plus ni moins. Travailler chez Orange est si peu satisfaisant que l'on sait bien que le TPS est un horizon, un pis aller pour beaucoup de collègues. Attendons le contenu de l'expertise Technologia triennale, qui pointe des problèmes que la direction refuse d'adresser, quand elle ne refuse pas simplement de les voir. Suppressions d'emplois avec dégradation des conditions de travail, baisse de pouvoir d'achat, sens du travail en baisse, les raisons de vouloir quitter l'entreprise ne manquent pas. Peut-être la direction va-t-elle nous répondre, comme elle le fait quand la CGT parle de la dégradation de la qualité de service, que c'est pire ailleurs ? Mais quel est ce monde que vous nous construisez ? A quoi sert le progrès ?

Nous allons perdre notre PDG. La justice a encore une fois fait payer les lampistes. Bon, c'était quand même un lampiste conscient de ce qu'il faisait, de sa responsabilité, et on suppose de la morale, ou de son absence, dans ces milieux. Dire ça ne veut pas dire que la CGT va le

regretter. Il est venu pour pacifier les relations sociales et la crise à France Télécom, c'était sa mission, en plus de celle de continuer à bien rémunérer les actionnaires. Et il a calmé le jeu au début, il faut le reconnaître. Même si son bilan en termes de suppressions d'emplois est à faire pâlir de jalousie Didier Lombard. La dégradation des conditions de travail (regardez par exemple les items sur le stress décompensé dans les enquêtes triennales) a remplacé les pressions sur les salariés. Nous savons bien aussi qu'indépendamment des discours de façade il a aidé à la division du paysage syndical à France Télécom - Orange.

Nous ne savons pas ce qu'il y a devant nous. Mais à la CGT on sait bien qu'il faut plus compter sur la mobilisation des salariés-es que sur l'homme ou la femme providentiel-le pour améliorer la situation des salariés et de l'entreprise.

Ce CSE se tient en "distanciel". L'ordonnance n°2020-1441 du 25/11/2020 donnait la possibilité de tenir les séances de CSE en coopnet jusqu'au 30 septembre 2021. Donc depuis cette date c'est l'article L2315-4 qui est la règle pour la tenue de nos CSE, limitant à 3 le nombre de séances pouvant se tenir à distance. Pour être conforme au Code du Travail, cette réunion aurait dû se tenir en "présentiel", charge à la direction de trouver une salle permettant la tenue de cette réunion dans le respect des règles sanitaires. La CGT mentionne cela dans sa déclaration préalable afin que ce fait figure dans le PV de la séance n°39 du CSE DTSI ce mercredi 15 décembre 2021.

Avec le télétravail imposé par la crise sanitaire, la convivialité est un besoin plus important. Comment comprendre la direction de PDT qui a annoncé la suppression des moments de convivialité de fin d'année. Ce serait une consigne de la direction de DTSI. Pourtant, au moment même de cette annonce, des services de DTSI ont eu ce moment de convivialité à Strasbourg (mardi 7 décembre), alors qu'il était supprimé pour d'autres salariés-es de DTSI de la même ville. La direction aurait pu garder au chaud les budgets de convivialité pour proposer ces moments en début d'année prochaine en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Mais non, il semble que c'est un budget qui aurait disparu et alimenté Scale-up. Scandaleux !

Pour finir une anecdote sur le dialogue social. La direction de la direction Plateforme Cloud propose une multilatérale DS le 23 décembre. Tant qu'à proposer une date inacceptable, pourquoi ne pas aller au bout de la logique et proposer le 24 décembre après-midi ?